

Exigences linguistiques	<p>Si vous n'avez jamais étudié dans une institution francophone, vous devrez satisfaire à l'exigence linguistique de connaissance fonctionnelle de la langue française.</p> <p>Consultez les exigences linguistiques pour en savoir davantage.</p> <p>Tests et seuils acceptés</p> <ul style="list-style-type: none"> • TFI (780 et plus) • TCF (C1 et plus) • DALF (C2) <p>Consultez les détails</p>	<input type="checkbox"/>
Documents appuyant le statut au Canada	<p>Si vous êtes citoyen canadien – résident du Québec et si vous avez étudié au Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code permanent (à inscrire dans le formulaire de demande d'admission) • Relevés de notes officiels (à demander au registrariat de chaque établissement) <p>Si vous êtes citoyen canadien – résident du Québec et que vous avez étudié hors du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance (une photocopie à joindre lors de votre demande d'admission) • Relevés de notes universitaires <p>Si vous êtes citoyen canadien né à l'étranger et que vous avez étudié hors du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance (une photocopie à joindre lors de votre demande d'admission) • Carte de citoyenneté canadienne (une photocopie recto-verso à joindre lors de votre demande d'admission) • Relevés de notes universitaires <p>Si vous êtes citoyen canadien né à l'étranger et que vous avez étudié au Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code permanent (à inscrire dans le formulaire de demande d'admission) • Relevés de notes officiels (à demander au registrariat de chaque établissement) <p>Si vous êtes résident permanent du Canada et que vous avez étudié hors du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance (une photocopie à joindre lors de votre demande d'admission) • Carte de résidence permanente (une photocopie recto-verso à joindre lors de votre demande d'admission) ou l'un des formulaires suivants : IMM-1000, IMM5292, IMM-5688 • Certificat de sélection du Québec • Relevés de notes <p>Si vous êtes résident permanent du Canada et que vous avez étudié au Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code permanent (à inscrire dans le formulaire de demande d'admission) • Carte de résidence permanente (une photocopie recto-verso à joindre lors de votre demande d'admission) ou l'un des formulaires suivants : IMM-1000, IMM5292, IMM-5688 • Certificat de sélection du Québec • Relevés de notes officiels <p>Consultez les détails</p>	<input type="checkbox"/>